Discours de Sophy Forget Bélec, présidente de l'AQMFEP, à l'occasion du rassemblement devant l'Assemblée Nationale du Québec suite au dépôt du projet de loi no°1

Samedi, le 20 novembre 2021

Bonjour à vous,

Si vous êtes ici aujourd'hui, c'est parce que vous désirez démontrer votre existence au ministre de la Famille, Mathieu Lacombe.

Vous m'avez entendue souvent, dans les dernières semaines, appeler les membres de l'AQMFEP : des femmes de cœur. Aujourd'hui, vous battez à l'unisson!

Le ministre s'entête à vouloir utiliser les bureaux coordonnateurs pour vous régir. Aujourd'hui, il faudrait que le ministre m'explique pourquoi on soumet des femmes, travailleuses autonomes, à des détenteurs de permis que sont les bureaux coordonnateurs, des CPE? Pourquoi les milieux familiaux sont les seuls, au Québec, à avoir une autre subordination que le ministère de la Famille ?

Les installations privées accepteraient elles d'être inspectées par les CPE? NON. JAMAIS! Pourquoi? Parce que ça pas de bon sens! Demandons-nous au Québec au magasin Costco de vérifier l'état des Walmart? Pourquoi le faisons-nous avec nos milieux familiaux? Pourquoi faire sentir aux éducatrices en milieu familial qu'elles sont inférieures aux CPE? Ils ont pourtant les mêmes lois et règlements.

Si le ministre va de l'avant avec son projet de loi, en utilisant les chiffres qu'il diffuse, sans trop savoir ils viennent d'où, 86% des 40 000 places dans nos milieux de garde disparaîtront. Avons-nous les moyens, québécois et québécoises, de perdre des places en service de garde, parce que le gouvernement refuse de faire lui-même son travail?

Le ministre a l'intention d'améliorer et de mettre au pas les bureaux coordonnateurs. Est-ce suffisant pour vous faire reconnaître les yeux fermés? Certainement pas!

On parle d'exode des éducatrices en milieu familial régi. La pire crise depuis 25 ans. Où croyez-vous qu'elles sont ces femmes-là? Pourquoi pensez-vous qu'elles quittent, monsieur le ministre?

Croyez-vous vraiment que c'est en enfonçant le bureau coordonnateur dans la gorge des femmes qui le refusent, que vous arriverez à bâtir un réseau solide et que celui-ci conservera sa pérennité?

Les femmes ne sont pas contre la vertu qu'est la sécurité des enfants. Elles sont même prêtes à obtenir un permis du ministère et travailler directement avec lui. On leur refuse. Pourquoi? Parce que ça va coûter trop cher à mettre en place?

Devinez combien cela coûtera d'avoir des installations temporaires pour les 40000 places, lorsque nos éducatrices fermeront leurs portes! Ah, c'est vrai, nous n'avons même pas d'éducatrices pour ces installations!

Vous allez faire quoi des 40000 enfants qui s'ajouteront aux 51000 déjà en attente sur le guichet unique? Si vous croyez que ça va coûter cher de créer un permis, rappelez-vous combien de milliards cela coûterait à l'économie du Québec d'avoir 40 000 parents qui ne peuvent travailler!

54% des femmes que je représente sortent de votre réseau. Notre expertise va disparaître.
Elles refusent d'entrer sous la gouverne d'un bureau coordonnateur.

Nous avons deux choix :

1- Se fermer les yeux et noyer ce qui gravite autour de votre réseau et l'empêche de prendre l'eau.
ou
2- Accepter qu'on ne peut pas faire plus si on ne fait pas mieux.

J'ai le malheur de vous dire monsieur Lacombe, que vous n'êtes pas le premier à avoir cette idée loufoque d'introduire le BC de force. Cependant, le dernier, monsieur Luc Fortin, député de Sherbrooke, n'a jamais été réélu après. C'est un pensez-y bien.

Lorsque je lis qu'il y a 40 000 enfants dans notre réseau, 80 000 parents et 9000 éducatrices, ça en fait du monde qui verront leur vie familiale s'effondrer si vous allez de l'avant. Je ne sais pas pour vous, mais moi quand je pense à ces gens-là, j'en dors mal la nuit.

Je vous tends la main monsieur le ministre. Acceptez que les parents ont l'autorité parentale, établissez un cadre autre que les bureaux coordonnateurs et réglons une fois pour toute ce dossier. Ça fait déjà près de 4 ans que je vous le demande! Faisons en sorte que nos femmes de cœur retrouvent la quiétude sociale qu'elles avaient de se lever le matin pour prendre soin de l'avenir de demain.

Une dernière chose, arrêtez de dire que ça prend un permis au Québec pour vendre de la crème glacée mais pas pour s'occuper d'enfants. Nos éducatrices ont non seulement une formation MAPAQ de 12 heures leurs permettant de vendre de la crème glacée, mais, en prime, ELLES VOUS EN DEMANDENT UN PERMIS ET VOUS LEUR REFUSEZ!

Sophy Forget Bélec
Présidente
Association québécoise des milieux familiaux éducatifs privés